E 27 9490

Le Chef du Bureau d'Etat-major, A. Keller, au Chef du Département militaire, E. Frey

L Confidentiell

Bern, 11. April 1891

Seit dem 1. Januar dieses Jahres ist für das Nachrichtenwesen auf dem Generalstabsbureau eine besondere Abteilung mit einem ständigen Beamten errichtet. Bis jetzt ermangelte dieser Dienstzweig einer eigentlichen Organisation. Die betreffenden Geschäfte wurden, so weit die Zeit reichte, neben den übrigen Generalstabsgeschäften besorgt und besondere Nachrichtenverbindungen mit



11 AVRIL 1891 103

dem Auslande immer nur angeknüpft, wenn sich die politische Situation zu trüben schien. Diese Verbindungen erloschen dann allmählig grösstentheils wieder, wenn die Gefahr vorüber war.

Die Funktionen des Chefs der Nachrichtenabteilung sind auf Seite 15 u. folgende der vom Chef des schweiz. Militärdepartements unterm 17. Januar dieses Jahres¹ genehmigten Organisation des Generalstabsbureau aufgeführt. Es erübrigte nun noch die spezielle Organisation des Nachrichtendienstes und die Grundsätze, nach welchen derselbe durchzuführen sei, aufzustellen.

Dies ist in dem beiliegenden Entwurfe² geschehen und beehre ich mich, Ihnen denselben zur Genehmigung zu unterbreiten.

Dieser Organisationsentwurf ist das Resultat längerer Studien und Besprechungen, bei denen namentlich der in diesen Dingen gewandte Generalstabsmajor Strohl von Basel tätig war. Ich erlaube mir, Ihnen denselben in französischer Sprache vorzulegen, da der Offizier, welcher dem Nachrichtenwesen auf dem Generalstabsbureau vorsteht (Hr. Major Schaeck) der französischen Schweiz angehört und da diese Organisation gleichzeitig seine Spezialinstruktion für die Handhabung dieses Dienstes bilden soll.³

ANNEXE

Memorandum du Major I. Strohl, du Bureau de l'Etat-major général Organisation d'un Service de Renseignements Projet⁴

M

I Considérations générales

Si toutes les grandes puissances européennes ont, surtout depuis les événements de 1870, reconnu la nécessité d'organiser d'une façon sérieuse un service de renseignements et d'informations militaires et ont consacré à cette organisation des soins tout particuliers et des crédits considérables, il est de toute évidence que nous qui sommes placés entre ces grandes puissances et risquons à un moment donné d'être entraînés pour des raisons stratégiques dans leurs querelles particulières, nous ne devons pas négliger ce service, dont l'importance est plus grande pour nous peut-être que pour n'importe quel autre pays.

Ce qu'il s'agit pour nous de chercher c'est le moyen d'organiser ce service pour ainsi dire sans argent, au moyen principalement de nos nationaux établis ou séjournant à l'étranger, car avec nos crédits limités nous ne pouvons guère songer aux espions, qui coûtent cher et qui, lorsqu'on ne peut pas bien les payer travaillent tout simplement pour un voisin qui les paye mieux que nous. Et si, moins favorisés sous ce rapport que les autres puissances, nous voulons cependant avoir un service qui, en cas de conflit européen, fonctionne à peu près convenablement, il faut que nous l'organisions déjà en temps de paix, et pas seulement lorsque l'horizon politique commence à s'assombrir, car alors il est trop tard pour s'y mettre, trop tard pour trouver les agents de renseignements, les instruire et convenir avec eux des moyens de correspondance, sans compter que dans de pareils moments toutes sortes d'autres préoccupations nous assaillent et ne nous laissent pas le

^{1.} E 27 1082.

^{2.} Un extrait de ce projet est reproduit en annexe au présent document.

^{3.} Remarques de E. Frey au verso du document: Genehmigt. 14. April. E[idgenössisches] M[ilitär] D[epartement]. F[rey].

^{4.} Document non daté, mais qui figure en annexe du nº 51.

104 11 AVRIL 1891

loisir de consacrer à cette organisation le temps que nécessiterait un service d'une importance aussi considérable.

Il est inutile, croyons-nous, d'insister davantage sur ce sujet, qui du reste a été traité tout au long par M. le Major Schaeck et par moi dans des études antérieures⁵, auxquelles nous ne pouvons que nous référer.

II But de ce service pour nous

Ce que nous demandons à ce service de renseignements c'est de corroborer et de compléter (au point de vue militaire spécialement) les informations de nos agents diplomatiques à l'étranger.

Privés d'attachés militaires, il faut que nous cherchions, par l'organisation d'un bon service de renseignements, à être tenus au courant des questions intéressant l'armée en général et la connaissance des armées étrangères en particulier, telles que organisation militaire, mobilisation, équipement, armement, habillement, essais nouveaux, augmentation des effectifs, ordre de bataille, dislocation, construction de forts, de casernes, changements dans les grands commandements, publications militaires nouvelles, degré d'instruction des troupes, voies de communication, chemins de fer, aménagement des gares, des quais de chargement, etc., etc.

Enfin nous demanderons encore à ce service de compléter les informations politiques que nous procurent nos agents diplomatiques et la lecture des grands journaux étrangers, par la communication des petites feuilles locales qui donnent souvent des aperçus très intéressants sur l'état des esprits dans la population et l'effet produit par telle ou telle mesure prise par le gouvernement.

Mais où ce service sera pour nous de la plus haute utilité, c'est lorsque des craintes de complications se feront jour, car nous pourrons être tenus par nos agents au courant des mesures prises en vue d'une éventualité de guerre, de préparatifs de mobilisation faits en secret et peut-être bien avant qu'il n'en soit sérieusement question dans les sphères officielles. Ces préparatifs pouvant être dirigés contre nous, soit directement, soit indirectement, il nous importe d'en être informés le plus rapidement possible.

III Moyens à employer

Les moyens d'information dont nous disposons déjà sont: dans le domaine politique principalement nos agents diplomatiques et dans le domaine militaire principalement nos officiers en missions officielles ou secrètes; enfin la lecture des publications militaires périodiques et des journaux politiques suisses et étrangers auxquels nous pouvons être abonnés.

A ces moyens nous voudrions adjoindre toute une série d'agents secrets choisis parmi nos nationaux établis à l'étranger pour leurs affaires ou pour leurs études et pris principalement parmi ceux qui appartiennent à notre armée en qualité d'officiers ou de sous-officiers.

Nous voudrions encore prévoir et désigner autant que possible d'avance des missions spéciales qui seraient envoyées en cas de guerre dans les pays neutres, en Hollande par ex., et surtout en Angleterre, afin d'y créer pour nous des centres d'informations qui à un moment donné pourraient nous être très utiles.

C'est avec intention que nous ne parlons pas des espions proprement dits, car pour cette catégorie d'agents la question des crédits dont nous pourrions éventuellement disposer joue un rôle trop considérable pour que nous jugions opportun de la discuter dès maintenant; le but de notre projet est du reste, comme nous l'avons dit en commençant, l'organisation pour ainsi dire sans argent d'un service de renseignement aussi pratique que possible.

 $[...]^6$

^{5.} Une de ces études, datée du 10 février 1891, se trouve dans le même dossier E 27 9490.

^{6.} Suivent 14 pages concernant l'organisation détaillée de ce service. Soit les aspects suivants: Recrutement des agents; Classement des agents et répartition par districts; Instructions à donner aux agents; Transmission des renseignements; Pigeons voyageurs; Organisation du bureau de centralisation des renseignements; Surveillance des agents de renseignements étrangers en Suisse.